

Délibération 2024-056

SEANCE DU 02 JUILLET 2024

Date de la convocation : mercredi 26 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi deux juillet, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, BEHELLE Anthony.

Pouvoirs : BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel)

Excusés : ROUXEL Dominique, VASSELIN Denise, TRAVERT Dominique, MAUROUARD Arnaud.

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE – RESTITUTION ET PROPOSITIONS

Monsieur le Maire accueille Monsieur Oval du cabinet ADEPE, mandataire du groupement ADEPE-Urbafoncier-Métavision, titulaire du marché passé pour l'étude de programmation urbaine, paysagère et architecturale. Il rappelle que cette étude a débuté en juillet 2022 et a fait l'objet d'un diagnostic en marchant réalisé en décembre 2022, avec un groupe de citoyens non élus.

Le diagnostic ayant déjà été présenté au conseil municipal, Monsieur Oval détaille le plan-guide qui donne une vue d'ensemble des aménagements proposés ainsi que les fiches-actions, les estimations et la programmation pluriannuelle des futurs travaux sur la période 2025/2032 (*tableau page suivante*).

Il précise que les prix unitaires de référence répondent aux conditions économiques du 1^{er} semestre 2024 et qu'ils sont susceptibles de connaître d'importantes évolutions à la hausse ou à la baisse sur les années de mise en œuvre du projet. Les quantités sont évaluées avec des marges de sécurité et les aléas et imprévus correspondent à 10 % du total. Enfin, les estimations ne prennent pas en compte d'éventuels remplacements de réseaux rendus nécessaires par les travaux ; des investigations complémentaires devront être menées avant l'établissement de l'avant-projet.

Désignation	2025 - 2027					2027 - 2028		2028 - 2029		2029 - 2030		2030 - 2031		2031 - 2032		TOTAL
	FAS1	FAS1B	FAS1C	FAS2	FAS3	FAS4	FAS5	FAS5B	FAS4	FAS5	FAS5	FAS5B	FAS5	FAS5B		
	Place Ernest Legrand - rue du 8 mai Sud	Rue Bottin Desyilles Ouest	Place Auguste Cousin	Barbey d'Aurevilly Nord - Rue de Briquebec giratoire - rue du 8 mai Nord	Barbey d'Aurevilly Sud - rue du 17 juin	Rue du Vieux Château - rue Div Leclerc Place Oberhausbergen	Rue Albert Ferry	Rue Bottin Desyilles Ouest							Ensemble (€ HT)	
Travaux préliminaires	18 500,00 €	19 500,00 €	73 500,00 €	53 500,00 €	30 000,00 €	48 000,00 €	18 100,00 €	29 800,00 €						290 900,00 €		
Voies revêtements bordures	174 575,00 €	117 150,00 €	564 870,00 €	206 550,00 €	307 475,00 €	255 750,00 €	81 100,00 €	249 350,00 €						1 956 820,00 €		
Réseaux, signalisations, divers, ...	10 000,00 €	10 000,00 €	50 300,00 €	44 100,00 €	39 500,00 €	55 350,00 €	18 900,00 €	35 850,00 €						264 000,00 €		
Espaces verts et mobiliers urbains	14 950,00 €	3 000,00 €	77 810,00 €	31 100,00 €	35 550,00 €	29 580,00 €	8 745,00 €	12 000,00 €						212 735,00 €		
Sous total général	218 025,00 €	149 650,00 €	766 480,00 €	335 250,00 €	412 525,00 €	388 680,00 €	126 845,00 €	327 000,00 €						2 724 455,00 €		
Aléas et imprévus (10%)	21 802,50 €	14 965,00 €	76 648,00 €	33 525,00 €	41 252,50 €	38 868,00 €	12 684,50 €	32 700,00 €						272 445,50 €		
TOTAL (en € HT)	239 827,50 €	164 615,00 €	843 128,00 €	368 775,00 €	453 777,50 €	427 548,00 €	139 529,50 €	359 700,00 €						2 996 900,50 €		
TVA (20%)	47 965,50 €	32 923,00 €	168 625,60 €	73 755,00 €	90 755,50 €	85 509,60 €	27 905,90 €	71 940,00 €						599 380,10 €		
TOTAL (en € TTC)	287 793,00 €	197 538,00 €	1 011 753,60 €	442 530,00 €	544 533,00 €	513 057,60 €	167 435,40 €	431 640,00 €						3 596 280,60 €		

Accusé de réception en préfecture
050-215005513-20240704-DEL2024-056-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide les conclusions de l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère,
- Décide de retenir la 1ère phase de travaux :
 - o Secteur 1C – Place Auguste Cousin
 - o Secteur 2 – Barbey d'Aurevilly nord, route de Bricquebec giratoire et rue du 8 mai nord
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre,
- Décide de faire réaliser les études préalables pour cette part de travaux (levé topographique, études géotechniques et diagnostics amiante/HAP) en tant que nécessaire,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS